

62530

Distr.  
GENERALE

E/CN.14/Rés.43 (IV)  
27 février 1962

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Quatrième session  
Addis-Abéba, février-mars 1962

COMITE PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES  
ET DE L'INDUSTRIE

Résolution 43 (IV) adoptée par la Commission à sa 70ème séance plénière,  
le 27 février 1962

La Commission économique pour l'Afrique;

Consciente de l'importance des enquêtes entreprises sur les ressources naturelles de la région africaine, en vue de la création d'établissements industriels,

Rappelant la résolution 13 (II), qui invite le Secrétaire exécutif à orienter tout particulièrement les enquêtes sur les ressources minérales vers la création d'industries fondées sur ces ressources,

Rappelant en outre la résolution 1712 (XVI) de l'Assemblée générale, qui prie le Conseil économique et social et le Comité du développement industriel de s'assurer que le Centre de développement industriel coordonne ses activités avec celles des Commissions économiques régionales,

Constatant l'importance croissante que présente l'expansion industrielle de la région africaine, étant donné les modifications des tendances du développement et du commerce,

Convaincue de la nécessité d'élargir les activités de la Commission dans le secteur des ressources naturelles et de l'industrialisation, et de renforcer les moyens de délibérations et de coopération entre la CEA, son secrétariat et ses gouvernements membres africains,

1. Décide de créer un Comité permanent des ressources naturelles et de l'industrialisation investi du mandat suivant :

a) conseiller le Secrétaire exécutif sur le programme annuel de travaux et recherches dans le domaine des ressources naturelles et de l'industrialisation,

b) encourager, entreprendre et proposer des études, enquêtes, cycles d'études et conférences destinés à définir et mettre sur pied les moyens les plus efficaces de faire progresser l'industrialisation sur le plan national, sous-régional et régional,

c) examiner si les institutions de recherche et de formation professionnelle ayant une action directe sur l'expansion industrielle sont suffisantes et adaptées aux circonstances actuelles et faire des recommandations à ce sujet,

d) collaborer étroitement avec le Comité permanent du commerce sur les questions relatives au commerce intra-africain des produits industriels,

e) suivre de près la tâche accomplie par le Secrétariat dans le domaine des ressources naturelles et de l'industrie, et présenter à la Commission des recommandations à ce sujet,

f) donner des conseils à la Commission sur toutes mesures qu'il juge essentielles pour assurer le progrès de l'industrialisation et l'accomplissement de ce mandat,

2. Demande que le Comité, lorsqu'il sera créé, se réunisse au moins deux fois par an.

3. Demande que le Comité, lorsqu'il sera créé, soumette à la Commission un rapport annuel par l'intermédiaire du Secrétaire exécutif.

4. Prie le Secrétaire exécutif d'entreprendre, en collaboration avec le Centre Industriel des Nations Unies, une étude sur les perspectives d'investissements industriels, dont la Commission entreprendra l'examen à sa cinquième session.

## ANNEXE II

EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL DE LA CEA AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
POUR LA PERIODE DU 19 FEVRIER 1962  
AU 3 MARS 1962 INCLUS

11. IndustrieGroupe 1. Projets et travaux permanents de haute priorité11-01 Enquêtes industrielles et planification industrielle

Références : Rapport sur la première session, paragraphe 59;  
Résolutions 18 (II) et 33 (III) de la CEA; Rapport sur la  
troisième session.

Activités : Enquêtes générales sur la situation industrielle des  
pays africains, portant en particulier sur la coopération  
sous-régionale partout où la question se posera.  
Etude sur les moyens propres à favoriser les échanges  
de produits industriels entre pays africains ou entre  
l'Afrique et les autres continents. Examen des problèmes  
que posent la programmation par secteur et la planification  
industrielle. Constitution d'un inventaire des industries  
africaines, y compris les ressources d'énergie.

Observation : A coordonner avec les projets 01-03, 03-01, 04-01 et 05-03.

11-02 Etude de certaines industries et groupes d'industries

Références : Résolution 18 (II) et 33 (III) de la CEA; Rapport sur  
la troisième session.

Activités : Etudes des industries existantes, de leurs perspectives  
d'expansion et d'amélioration de rendement; des perspectives  
d'installation de nouvelles industries, comportant, le  
cas échéant, des études comparatives du coût. Les secteurs  
industriels à étudier (y compris celui de l'énergie) et  
les priorités à accorder, seront déterminés avec les  
gouvernements. Il est prévu toutefois qu'au cours des  
deux années à venir, on abordera l'étude des industries  
suivantes, sur une base régionale, sous-régionale ou

internationale, selon le cas :

- Ressources d'énergie (en particulier énergie hydro-électrique et pétrole)
- Fer et acier
- Métaux non ferreux (notamment perspectives de développement dans la transformation des minerais)
- Textiles (notamment perspectives de réalisation d'une plus grande autarcie en Afrique et chances de la voir, à long terme, en mesure de produire pour l'exportation)
- Industries de bois d'oeuvre
- Engrais chimiques
- Matériaux de construction
- Industries du bâtiment
- Industries alimentaires
- Industries mécaniques
- Certains équipements de transport.

Observations : A coordonner avec le projet Q3-01.

III-03 Activités exécutives et services consultatifs à l'usage des gouvernements

Références : Résolution 18 (II) de la CEA; Rapport sur la troisième session.

Activités :

- a) Organisation de cycles d'études et de groupes de travail portant sur des sujets et des problèmes choisis de concert avec les gouvernements africains et d'autres organismes appropriés.
- b) Services consultatifs pour les gouvernements sur les problèmes d'industrialisation, l'expansion des industries déjà existantes et la création de nouvelles industries.

Observations : On envisage de réunir, dans la seconde moitié de 1962 et en 1963, deux ou trois cycles d'études ou groupes de travail, sur une base régionale ou sous-régionale, à la suite des études faites sous 11-02. Un des ces cycles d'études sera organisé en exécution de la résolution 33 (III) de la Commission sur les ressources d'énergie en Afrique et leur développement systématique, après inventaire de ces ressources.

Groupe 2. Projets spéciaux de haute priorité

11-10 Etude des possibilités de réalisation concernant l'industrie et l'investissement

Références : Résolution 18 (II) de la CEA; rapport sur la troisième session.

Activités :

- a) Recherches sur la possibilité de réalisation, dans certains pays ou groupes de pays, de projets industriels déterminés, y compris le secteur de l'énergie, comme suite aux études prescrites au titre du projet 11-02, aux conclusions des cycles d'études et groupes de travail du projet 11-03, ou aux demandes émanant des gouvernements. Participeront à ces recherches : le secrétariat, y compris les conseillers, des experts de l'assistance technique, et des groupes spécialisés d'experts. Elles seront suivies, le cas échéant, par des études sur les investissements et, lorsque le ou les gouvernements intéressés le demanderont, par des mesures d'assistance, lors de l'exécution des projets de développement.

- b) Elaboration d'un manuel sur la préparation et la mise en oeuvre des projets d'investissement, contenant des avis sur différents aspects des investissements dans un certain nombre d'industries et entreprises.
- c) Cycles d'études sur les propriétés industrielles.

Observations : Le projet b) remplace le manuel sur la planification industrielle demandé par la troisième session; les problèmes de planification industrielle seront étudiés maintenant sous le projet 11-01 et par les soins de l'Institut africain pour le développement et la planification économique que l'on envisage de fonder. On espère que le manuel sur les investissements sera terminé vers la fin de 1962. Le projet c) sera exécuté en 1963, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, dans le cadre d'une série de cycles d'études consacrés aux propriétés industrielles.

### 13. Ressources naturelles

#### Groupe 1. Projets et travaux permanents de haute priorité

##### 13-01 Ressources naturelles

Référence : Rapport sur la première session, paragraphe 59.

Activités : Assistance aux gouvernements, sur leur demande, pour la préparation d'enquêtes hydrologiques, géologiques, géodésiques et d'autres enquêtes scientifiques sur les ressources naturelles.

##### 13-05 Exploitation des eaux souterraines

Référence : Rapport sur la troisième session.

Activités : Etudes et cycles d'études sur les aspects économiques et administratifs de l'exploitation des eaux souterraines dans certains pays et territoires d'Afrique, projet à mettre en oeuvre en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales.

Observation : On espère réunir un cycle d'études en 1963.

13-06 Conférence cartographique régionale de l'Afrique

Référence : Rapport sur la troisième session de la Commission (E/3452/Rev.1, paragraphes 230 à 236) et Résolution 816 (XXXI) du Conseil économique et social.

Activités : Conférence sur les activités cartographiques en Afrique. Mise en oeuvre d'enquêtes cartographiques. Organisation de la collaboration entre les pays africains et entre la région africaine et les autres pays, et examen des problèmes techniques connexes.

Observation : A réaliser en 1963 en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales.

-----